|  |
| --- |
| **Compte rendu de la plénière de la Commission internationale du 24 juin 2021** |

*Version provisoire en attente de validation par la CTI lors de sa prochaine réunion plénière*

**Présents**

Voir liste en Annexe 1

**Objet de la séance**

Présenter et débattre sur le rapport « Compétitivité des filières » relatif au diagnostic de la dégradation du solde commercial agricole et agroalimentaire français.

**Ordre du jour**

* 14h-14h15 : Introduction
	+ Ouverture de la séance par le Président de la CTI, M. Jean-François LOISEAU
	+ Rappel du contexte de la demande par la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE)
	+ Intervention de Christine AVELIN, Directrice générale de FranceAgriMer sur le travail conduit
* 14h15-14h55 : Présentation du rapport par Pierre CLAQUIN, Directeur Marchés, études et prospective (FranceAgriMer)
* 14h55-15h45 : Discussion avec les membres de la CTI sur le rapport
* 15h45-16h : Conclusion du Président M. LOISEAU sur les suites à donner

**Contexte**

Faisant suite à un référé de la Cour des Comptes, l’élaboration du rapport « Compétitivité des filières » a été confiée à FranceAgriMer en septembre 2019 par le Ministre de l’agriculture et de l’alimentation.

Le travail de diagnostic a agrégé deux volets :

* une revue de littérature réalisée conjointement par FranceAgriMer, le Centre d’Études et de Prospective (CEP) du Ministère de l’Agriculture et de l’alimentation et la Direction Générale du Trésor, couplée à une analyse approfondie des données du commerce international,
* une analyse qualitative et à dire d’experts professionnels, associant les acteurs de l’amont comme de l’aval au travers de dix groupes de travail (GT) par filière pour faire ressortir les principaux facteurs de compétitivité de leur filière. Ces travaux font chacun l’objet d’un cahier dédié par filière.

**Présentation du rapport**

* L’approche bibliographique et l’analyse des données du commerce extérieur mettent en avant une érosion des parts de marché français sur la scène internationale et un recours croissant aux importations
* La combinaison des deux approches (bibliographique et à dires d’experts) a permis de mieux caractériser les facteurs explicatifs de cette dégradation du solde commercial
* La présentation du rapport s’est centrée sur les éléments communs à toutes ou parties des filières mais il a été rappelé que des cahiers spécifiques pour 10 filières ont été également élaborés.

Pour consulter les supports présentés pendant la réunion, [cliquer ici](https://oodrive.franceagrimer.fr/share-access/sharings/xllklx00.2kknkgku). Pour consulter le rapport « Compétitivité des filières », [cliquer ici](https://www.franceagrimer.fr/content/download/66944/document/20210623_Rapport%20comp%C3%A9titivit%C3%A9%202020.pdf).

**Echanges**

Les interventions succédant la présentation du rapport ont salué la grande qualité du travail effectué et l’investissement des contributeurs au rapport, notamment les représentants professionnels impliqués dans les groupes de travail menés par filière. Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des autres propos recueillis.

* Jean-François LOISEAU – Président de la Commission internationale
	+ Le développement à l’international des entreprises participe à la création de richesse et d’emploi sur notre territoire ;
	+ L’accompagnement des entreprises à l’international fait partie des devoirs des pouvoirs publics ;
	+ Environ le quart des 25 000 entreprises agroalimentaires françaises exportent. Pour pouvoir exporter, les entreprises doivent être « en forme » en France ;
	+ L’objectif de la proposition de loi (PPL) Egalim 2 est de protéger la rémunération des agriculteurs. Il est important que cette même PPL n’empêche pas les entreprises d’être performantes avec trop de règlementation.
* Jean-François LEPY – INTERCEREALES
	+ L’étude du rapport doit permettre de dégager des trajectoires à suivre pour les filières ;
	+ Les infrastructures logistiques françaises sont vieillissantes ce qui impacte notre compétitivité ;
	+ Le surplus de réglementation peut également être pénalisant ;
	+ Les exportations de céréales mobilisent des cargaisons au flux unitaire très élevé, d’où l’importance de sécuriser leur paiement via des dispositifs adaptés comme l’assurance-crédit.
	+ Malgré la reprise économique, il serait pertinent que le dispositif de réassurance publique des risques d’assurance-crédit perdure aussi longtemps que le PGE
* Paul LOPEZ – ANVOL
	+ La France a fortement perdu en compétitivité sur le marché national pour les produits d’entrée de gamme en volaille. Actuellement, un poulet consommé en France sur deux est importé. D’où l’importance d’afficher l’origine des produits dans toutes les formes de restauration en France ;
	+ La logistique portuaire est effectivement un sujet majeur pour notre compétitivité.
	+ L’investissement dans le matériel productif est indispensable pour rester compétitif ;
	+ Il est important de rester vigilants sur les clauses miroirs des accords de libre-échange ;
	+ Brexit : nous risquons de perdre des parts de marché si nous rencontrons des difficultés administratives à la mise en place des contrôles aux frontières ;
	+ Diplom atie économique : les professionnels souhaitent pouvoir participer aux rencontres officielles à l’étranger.
* François LAFFITE – Président du GT compétitivité Fruits et légumes
	+ Le coût de la main d’œuvre est déterminant pour certaines productions intensives en travail (fraise, asperge, pomme…) d’où son importance comme facteur de compétitivité ;
	+ Certains nouveaux pays membres de l’UE sont maintenant des concurrents importants de la France (Pologne pour certains fruits et légumes par exemple) ;
	+ Le manque d’attractivité des métiers liés à l’agriculture impacte la compétitivité française ;
	+ Importance de l’investissement dans le matériel productif.
* Morgane ESTEVE – Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre
	+ Règlementation : attention à ne pas transposer de manière excessive la réglementation européenne à l’échelle nationale ou accorder des concessions trop faciles dans les accords de libre-échange. Au niveau de l’OMC, il faut pousser l’UE à lutter contre les mesures distorsives des autres pays ;
	+ La présidence de la France au Conseil européen en 2022 doit être une occasion pour faire valoir les positions en termes de politiques publiques favorables au renforcement de la compétitivité française.
* Pascale THIEFFRY – Business France
	+ Retient de la présentation du rapport des pistes d’action telles que la mise en place d’une stratégie de différenciation des produits français. La marque Taste France a un rôle important quant à l’image des produits française à l’international ;
	+ Importance de l’action de Business France dans l’accompagnement des PME et TPE ;
	+ Confirme la bonne mis en œuvre des actions prévues dans le Plan de relance agro : informations sur les marchés, e-vitrines, VIE filières et chèques relance export (500 chèques déjà distribués).
* Jean-Noel SAINTOT– ALLICE
	+ Compte sur le soutien de l’Etat quant à l’exportation d’animaux vivants ;
	+ L’exportation contribue aux performances de notre balance commerciale ainsi qu’à l’autosuffisance alimentaire des pays clients en leur permettant de diversifier les sources d’approvisionnement en produits de consommation et en fournissant des intrants (génétique…) leur permettant de produire.
* Françoise SIMON – Sous-directrice de l’international à la DGPE
	+ Le rapport « Compétitivité » a bien été transmis à M. DENORMANDIE ;
	+ Souligne le besoin d’adaptation des produits aux consommateurs, qu’ils soient nationaux ou étrangers
	+ Le plan de relance de l'export agroalimentaire a adopté des mesures qui répondent à certains facteurs mis en avant dans le rapport (diplomatie économique, veille économique, crédit export, Taste France, simplification/dématérialisation des procédures SPS, pour ne citer qu'elles)
	+ La feuille de route adoptée récemment par la CTI qui vise notamment à assurer le suivi du plan de relance export permettra à la CTI d'assurer le suivi en dynamique de la photographie donnée par le rapport
* Christine AVELIN – Directrice Générale de FranceAgriMer
	+ La prochaine CTI pourra être l’occasion de rendre compte de tous les travaux mis en œuvre par les groupes de travail (GT opportunités-pays, GT SPS, GT route de la soie…).

**Conclusion par M. Jean-François LOISEAU, Président de la CTI**

* Remerciement aux professionnels ayant participé à l’élaboration du rapport, notamment aux Présidents des groupes de travail par filières.
* Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires français participent à la création de valeur en France en dégageant une marge économique permettant l’innovation et les investissements qui sont créateurs d’emplois sur le territoire national.
* Le rayonnement de l’agriculture française à l’international participe à l’attractivité du pays. L’agriculture maintient des paysages et l’agroalimentaire participe d’une gastronomie qui invite au tourisme.
* La réglementation ne doit pas être vécue comme une contrainte mais comme un levier permettant d’atteindre la neutralité carbone.

Les groupes de travail de la CTI vont se poursuivre avec le souci de répondre aux besoins des entreprises. Les travaux seront axés sur les aspects inter-filières pour renforcer la compétitivité à l’exportation (notamment sur la logistique, l’appui à haut niveau pour maintenir les marchés ouverts et en ouvrir de nouveaux, la levée des barrières SPS et les outils d’appui à l’exportation pour les entreprises).

Les avancées obtenues dans le cadre de ces groupes seront analysées lors d’une prochaine réunion de la CTI qui se tiendra à l'automne et seront évaluées selon les enseignements du rapport.

Pour aller plus loin :

* Pour consulter le diaporama présenté en séance, [cliquer ici](https://oodrive.franceagrimer.fr/share-access/sharings/xllklx00.2kknkgku).
* Pour consulter la synthèse du rapport « Compétitivité des filières », [cliquer ici](https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/66953/document/20210625_Rapport%20comp%C3%A9titivit%C3%A9%202020_extrait.pdf?version=4)
* Pour consulter le rapport complet ainsi que les cahiers par filière, [cliquer ici.](https://www.franceagrimer.fr/content/download/66944/document/20210623_Rapport%20comp%C3%A9titivit%C3%A9%202020.pdf)
* Pour plus d’informations sur la CTI, veuillez consulter [la rubrique dédiée sur le site de FranceAgriMer](https://www.franceagrimer.fr/Concerter/Les-commissions-thematiques-interfilieres/Commission-thematique-internationale) ou nous contacter à [commission.internationale@franceagrimer.fr](https://www.franceagrimer.fr/Actualite/Commission-Thematique/commission.internationale%40franceagrimer.fr)
* Pour vous abonner à la lettre d’information de la Commission Internationale, [cliquer ici.](https://www.franceagrimer.fr/Concerter/Les-commissions-thematiques-interfilieres/Commission-thematique-internationale/Lettre-d-information-Commission-Internationale)

**Annexe 1 – Liste des membres de la CTI participants à la réunion**

* Professionnels

|  |  |
| --- | --- |
| Morgane ESTEVE | AIBS |
| Jean-Noël SAINTOT | ALLICE |
| Paul LOPEZ | ANVOL |
| Nicolas FREROT *(pour Valérie LESCAUT)* | AXEMA |
| Marine LEVADOUX | CIPA |
| Hélène BOURGADE *(pour Mélanie RICHARD)* | CNIEL |
| Florence ROSSILLION | CNIPT |
| Dominique GUINEHEUX | CS Ruminants |
| François LAFITTE | CS Fruits et Légumes |
| Paul ROUCHE | CS Viandes Blanches  |
| Georges HAUSHALTER | CS Vin et Cidre |
| Inna KRIVOSHEEVA *(pour Guillaume ROUE)* | INAPORC |
| Jean-François LEPY | INTERCEREALES |
| Daniel SOARES *(pour Eric GUASH)* | INTERFEL |
| Jean-François LOISEAU | Président de la CTI internationale |
| Arnaud FOSSEY | Secteur coopératif |
| Roch-Marie STERN *(pour Dominique FAYEL)* | Secteur de la production agricole |
| Vanessa QUERE | Secteur de la transformation |
| Jean-Louis HUNAULT | SIMV |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

* Administrations / opérateurs / autres

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| Pascale THIEFFRY | BUSINESS FRANCE |
| Marie-Christine LE GAL | Présidente du groupement des Conseillers aux Affaires Agricoles |
| Charles MARTINS-FERREIRA | DGAL |
| Philippe RENARD | DGER |
| Françoise SIMON | DGPE |
| Patrick AZEMA | DG TRESOR |
| Christine AVELIN | FranceAgriMer |
| Sylvaine PORET | INRAE |
| Vincent HEBRAIL  | MAA/CEP |
| Caroline GONDAUD | MEAE |
| Eric VOULAND | Régions |
| Claire MAURICE | SOPEXA |